



## COMPTE RENDU DE LA 178<sup>e</sup> RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ENVIRONNEMENT DE LA BAIE JAMES

**(ADOPTÉ)**

**DATE :** Le 8 avril 2013  
**MODALITÉS :** Conférence téléphonique

<b>PRÉSENCES</b>	<b>ABSENCES</b>	<b>INVITÉ</b>
Jean-François Coulombe, Québec Annie Déziel, Canada Guy Héту, Québec Ashley Iserhoff, Administration régionale crie (ARC), président Eddy Jenniss, Canada Chantal Otter Tétreault, ARC Jean Picard, Canada Isaac Voyageur, ARC, vice-président  Marc Jetten, secrétaire exécutif Graeme Morin, analyste en environnement	Réal Lavigne, Québec Maryse Lemire, Canada Marie-Josée Lizotte, Québec Norman Wapachee, ARC	Stéphane Bernard, Groupe Conseil Nutshimit

### **ADOPTION DU RAPPORT D'EXAMEN DES PLANS D'AMÉNAGEMENT FORESTIER 2013-2014**

Le président souhaite la bienvenue aux membres et invite Stéphane Bernard à résumer les recommandations proposées par le Sous-comité sur la forêt. Un membre<sup>1</sup> du Québec apporte des précisions concernant la disponibilité et l'utilisation des cartes d'aide à la planification (« forest plan support maps ») par le ministère des Ressources naturelles (MRN). Selon lui, les membres du Québec sur les groupes de travail conjoints (GTC) ont demandé à consulter ces cartes détenues par les Cris. Des membres cris des GTC ont accepté de les présenter, mais d'autres pas car le MRN n'a pas signé d'entente de confidentialité à cet effet<sup>2</sup>. Le secrétaire veillera à ce que la section du rapport d'examen concernant les cartes d'aide à la planification soit révisée à la lumière de ces informations.

Un membre de l'ARC veut bonifier les recommandations concernant les comptes rendus des rencontres de consultations et les rapports de consultation en suggérant un processus formel de validation. À cette étape du processus, les responsables du MRN demanderaient aux Cris concernés de valider le contenu des comptes rendus de rencontres et du rapport de consultation avant de les approuver. Les membres sont d'accord.

Sous réserve de ces modifications, les membres adoptent le rapport d'examen des plans d'aménagement forestier applicables à 2013-2014.

Marc Jetten, secrétaire exécutif, le 21 octobre 2013

<sup>1</sup> Le terme « membre » est utilisé au sens générique dans ce compte rendu.

<sup>2</sup> Lors des exercices précédents de planification, les représentants des entreprises forestières responsables de la rédaction des plans d'aménagement forestier signaient avec les Cris des ententes de confidentialité pour protéger des renseignements sensibles concernant les sites d'intérêt.